

Le BQ, 20 octobre 2020

Parution de l'ouvrage "Un haut fonctionnaire au service du Parlement, Mélanges en l'honneur de Jean-Louis HERIN"

Secrétaire général honoraire du Sénat, M. Jean-Louis HERIN, fut notamment responsable du secrétariat de la commission des Lois, directeur de la séance, directeur général des Missions institutionnelles, puis secrétaire général de la présidence, avant d'être secrétaire général du Sénat, tout en enseignant à l'Université de Paris II et à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, rédigeant de nombreuses études de droit privé et de théorie générale du droit".

Des "Mélanges" en son honneur viennent d'être publiés, sous le titre "un haut fonctionnaire au service du Parlement" (aux éditions Mare & Martin).

Les textes ont été réunis par Mme Catherine PUIGELIER, professeur à l'Université Paris Lumières (Paris VIII) et membre du Laboratoire de droit social de l'Université Panthéon-Assas.

Parmi les contributeurs figurent notamment MM. Pierre AVRIL, professeur émérite de l'université de Paris-II, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature ("Une heureuse anomalie : le Sénat"), Philippe BAS, sénateur (LR) de la Manche, questeur du Sénat, ancien président de la commission des Lois, ancien ministre ("Le Sénat consubstantiel à la République"), Georges BERGOUIGNOUS, administrateur de l'Assemblée nationale, membre du Conseil supérieur de la Magistrature, ancien directeur du service des affaires juridiques de l'Assemblée nationale ("La procédure du dernier alinéa de l'article 13 de la Constitution : une incursion du Parlement dans le pré carré du Chef de l'Etat"), Jean GICQUEL, professeur émérite à l'Université de Paris I, ancien déontologue de l'Assemblée nationale ("Sur la République sénatoriale de 1958"), Mme Anne LEVADE, professeur à l'Université de Paris I, membre de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) ("Le Parlement en temps de crise. Premiers enseignements d'une urgence sanitaire"), MM. François SENEZ, conseiller d'Etat, président adjoint et rapporteur général de la section du rapport et des études du Conseil d'Etat, ancien directeur du cabinet du président du Sénat, M. Gérard LARCHER ("La voie référendaire, remède à la défiance démocratique"), Eric TAVERNIER, secrétaire général du Sénat ("Le Sénat et les irrecevabilités des articles 41 et 45 de la Constitution"), Jean-Pierre CAMBY, professeur associé à l'Université de Versailles Saint-Quentin, ancien directeur-adjoint chargé de la compétitivité des entreprises à la division du contrôle et des études législatives, service de l'économie et de l'évaluation scientifique de l'Assemblée nationale ("Les questions écrites : du droit parlementaire au droit administratif"), Bruno COTTE, membre de l'Institut, président honoraire de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, ancien président de chambre de jugement à la Cour pénale internationale ("Brèves réflexions sur des travailleurs de